

L'avenir de la profession a été débattu



L'avant-projet de loi sur [l'avenir de la profession](#) a été examiné et débattu dans tous les barreaux tout au long du mois de septembre.

Une [position](#) a été prise par les bâtonniers en assemblées générales des 3 et 15 octobre 2018.

Un dialogue nourri a été mené avec l'O.V.B. pour rapprocher les points de vue.

Notre tâche et notre ambition, c'est de regarder devant. Le changement, c'est la façon la plus saine de d'évolution.

En synthèse et de manière succincte, je retiens plusieurs avancées que je vous invite à découvrir en cliquant sur le bouton ci-dessous :

